



CIGREF

- Rapport d'activité

SOMMAIRE

I	Introduction
II	Historique, constitution et présentation du CIGREF
III	Les moyens
IV	Les thèmes d'étude
V	Les méthodes
VI	La participation
VII	Les résultats

## 1 - INTRODUCTION

Ce rapport d'activité voudrait tracer l'historique du CIGREF préciser les moyens utilisés et les travaux réalisés et montrer les possibilités apparues, que les commissions se proposent de retenir pour l'année 1972.

Après plus d'une année d'existence du CIGREF, ce rapport permettra d'ouvrir la discussion sur le fonctionnement et l'avenir du CLUB.

## II - HISTORIQUE, CONSTITUTION ET PRESENTATION DU CIGREF

### 2.1. Historique

Le CIGREF est né de la rencontre de plusieurs grandes sociétés se préoccupant d'établir une politique informatique, non seulement dans le cadre de l'entreprise mais aussi en liaison avec d'autres utilisateurs.

Les membres fondateurs du CIGREF ne voulurent pas élaborer cette politique au sein de groupes déjà existants pour les raisons suivantes :

- la nécessité de séparer les problèmes, et d'essayer de définir une attitude propre aux utilisateurs de grands systèmes.

le besoin d'indépendance vis à vis des constructeurs, des sociétés de service, de la Délégation à l'Informatique et des Administrations afin d'avoir liberté de dialoguer avec ces différents interlocuteurs .

Ainsi les représentants

- du groupe Drouot
- d'E.D.F.
- de Shell Française
- de Saint Gobain - Pont à Hou s son
- de Péchiney (devenue Péchiney - Ugine - Kuhlmann)

sont tombés d'accord pour créer un groupement des Industriels utilisateurs de grands systèmes informatiques.

Depuis, dix-sept autres grandes sociétés ont adhéré au CIGREF, d'autres veulent s'assurer de son efficacité avant de le rejoindre, et quelques moyennes entreprises ont exprimé le désir d'en faire partie.

## 2.2. Constitution -

Le 1er Juillet 1970, une Assemblée Générale des membres fondateurs constitua le Club Informatique des Grandes Entreprises Françaises dont la liste est rappelée en Annexe 1.

Le premier Conseil d'Administration fut nommé pour trois ans. Ce dernier a élu un bureau de cinq membres :

- |                        |                |
|------------------------|----------------|
| - le Président         | - M. LHERMITTE |
| - deux Vice-Présidents | - M. BOURRAS   |
|                        | - M. LOZE      |
| - un Trésorier         | - M. BAULAC    |
| - un Secrétaire        | - M. BOUCHAUD- |

Le CIGREF a été déclaré en Août 1970 à la Préfecture de Police de la Seine sous forme d'Association régie par la loi de 1901.

## 2.3. Présentation -

Quarante sociétés environ furent contactées ou sollicitèrent des renseignements en vue d'une adhésion possible au CIGREF.

L'annexe II présente un bilan des réponses obtenues. On remarque que tous les secteurs économiques sont représentés.

Bien que d'importance variable, ces entreprises ont toutes de grands systèmes informatiques de gestion avec des réalisations ou des projets de teleprocessing.

## 2.4. Conclusion -

Toutes ces sociétés sont à la pointe du progrès en Informatique: plusieurs d'entre elles, par exemple, furent les premières à implanter un nouveau matériel en Europe, ou furent à l'origine de Software ou de méthodes commercialisées par la suite.

### III - LES MOYENS

#### 3.1 L'enveloppe financière

Les membres fondateurs, au nombre de six à l'Automne 1970, passèrent à dix-huit en Février 1971 (lors de la première réunion plénière), puis à 21 en Juin, pour être finalement 23, fin 1971.

La cotisation fut fixée à 10.000 F. de façon à ce que le CIGREF ne soit pas gêné dans son travail par des problèmes financiers. L'enveloppe financière obtenue nous a permis de faire face à plus d'une année de travail.

#### 3.2. Principe de base

Dès le début, les membres fondateurs choisirent de limiter Les frais de fonctionnement, l'essentiel du travail étant réalisé par les groupes de travail, principe qui peut être remis en cause le moment venu.

#### 3.3. Le local

Un bureau fut loué dans un appartement d'E.D.F, 39 avenue de Friedland. Celui-ci s'est avéré suffisant pour le Secrétariat et comme lieu. de réunion, à l'exception des groupes très importants qui se sont réunis chez les membres du CIGREF.

Ce bureau, d'une situation assez centrale, offre des moyens de photocopie fort utiles pour la diffusion des comptes-rendus.

#### 3 .4-. Le personnel

Le Conseil d'Administration avait initialement pensé recruter un ingénieur informaticien. Une première candidature n'ayant pas abouti, ce fut Madame TOURNAUD, Ingénieur E.P.F., qui fut engagée pour assurer le secrétariat Technique.

En juillet la venue d'une dactylo l'allégera de certaines tâches.

Restait posé le problème du recrutement d'un Secrétaire Général, ayant un rôle plus particulièrement tourné vers l'extérieur.

Après l'étude de plusieurs candidatures, celle de Monsieur CHAPPELON, Ingénieur E.C.P., fut retenue en Novembre 1971, car il pouvait assumer à mi-temps, et pendant un an, les fonctions de Secrétaire Général, ayant par ailleurs d'autres responsabilités.

Il a pris contact avec chaque société membre afin de recenser les besoins que pourrait satisfaire le OIGRE~, et voir ce que le Club pourrait apporter dans l'évolution actuelle de l'Informatique.

Madame TODRNAUD est chargée de la préparation des réunions des groupes de travail, de la coordination et de la diffusion de l'information entre les participants et les membres du CIGREF.

Plusieurs sous-groupes ayant été créés, il a paru nécessaire d'engager une seconde secrétaire technique, Mademoiselle FERRE, licenciée es Sciences Economiques.

Le Conseil d'Administration pense que l'équipe ainsi constituée pourra assurer un Secrétariat Général ~t un Secrétariat Technique, ceci d'autant mieux que la période du démarrage est achevée et que les travaux importants pourront à l'avenir être mieux planifiés.

IV - LES THEMES D'ETUDE -li- .1. Présentation générale -

Dès la constitution du CIGREF, la nécessité est apparue d'approfondir divers problèmes généraux. Ainsi les membres du conseil d'administration décidèrent de créer immédiatement sept groupes de travail; les présidences en furent réparties entre les sociétés fondatrices et les travaux commencèrent dès décembre 1970.

Les principaux thèmes de réflexion ont été ainsi regroupés :

- 1) Organisation des services informatiques et place de ces services dans la hiérarchie de l'entreprise.
- 2) Teleprocessing, éventuellement complété par les problèmes de saisie des données.
- 3) Personnel.
- 4) Formation.
- 5) Normalisation des programmes.
- 6) Entraide sur le plan matériel.
- 7) Relations avec les Constructeurs et le Plan calcul.

Point de rencontre des responsables informatiques spécialistes dans ces domaines, chaque groupe de travail a établi les sujets qu'il désirait aborder en fixant leur priorité.

D'autres thèmes d'étude sont ensuite apparus. On a pu en concrétiser certains :

- en complétant le champ d'étude des groupes de travail (par exemple, les problèmes concernant la sécurité furent affectés aux groupes « entraide » et "Organisation, les relations avec le Plan calcul furent attribuées au groupe "Relations avec les Constructeurs").
- ou en créant de nouveaux groupes de travail, comme le huitième groupe dénommé "Relations avec l'Administration" créé en Juin 1971

D'autres thèmes d'étude n'ont pas encore été abordés mais ont déjà été proposés par les huit groupes de travail. Ils seront repris dans le court rapport d'activité que chaque groupe va maintenant présenter.

ORGANISATION DES SERVICES  
INFORMATIQUES, ET PLACE DANS LA  
HIERARCHIE DE L'ENTREPRISE

(Président : Monsieur Paul LOZE, Directeur de l'Adaptation des Structures et Méthodes SHELL FRANCAISE).

Ce groupe a abordé peu de thèmes, car il a préféré se concentrer sur une étude particulière.

Ainsi la première moitié de l'année 1971 a-t-elle été consacrée au PLAN INFORMATIQUE dans l'ENTREPRISE, étude non exhaustive sur le sujet mais ayant au moins eu le mérite de bien détailler :

- la justification d'un plan informatique
- la structure de ce plan et son contenu,

ceci en tenant compte des différentes phases de réalisation des applications.

Cette étude a fait l'objet d'une note diffusée début Octobre à tous les représentants des Sociétés membres du CIGREF

Le quatrième trimestre 1971 et le début de l'année: 1972 ont été consacrés au thème CENTRALISATION  
DECENTRALISATION

Le sujet étant moins concret que le précédent, la démarche s'est avérée plus délicate.

Néanmoins le Groupe pense pouvoir établir d'ici fin Mai 1972 :

- 1) la liste des problèmes à examiner avant tout choix entre des installations géographiquement dispersées et une installation concentrée
- 2) Compte tenu des expériences de chacun, les avantages et les inconvénients de chacune des solutions envisageables pour un certain nombre de grands types d'applications.
- 3) une synthèse des points à considérer en matière de centralisation/décentralisation des problèmes informatiques



Les autres sujets qui pourraient être mis à l'étude ultérieurement sont :

- place et rôle de l'informatique dans la hiérarchie de l'entreprise
- organisation proprement dite de l'Informatique
- rôle de l'informatique dans la définition des systèmes D'information (M.I.S.)
- rapports avec les services organisation, méthodes, structures
- place de la Recherche Opérationnelle
- problèmes de sécurité.

...

## TELEPROCESSING

## PROBLEMES DE SAISIE DE DONNEES

(Président : Monsieur Pierre LHERMITTE,  
Conseiller Technique auprès du Directeur  
Général de la SOCIETE GENERALE)

Ce Groupe de Travail a abordé de nombreux problèmes mais n'a pu en concrétiser qu'un seul, celui des TERMINAUX.

Cette difficulté semble due à la haute technicité du sujet et au fait qu'il faut tout inventer en cette matière. Or, compte-tenu de l'historique, du niveau d'évolution et des contraintes économiques de chacun, une création en commun ne s'est pas révélée facile.

Les sujets abordés ont été les suivants :

- les projets de lignes et d'architecture de réseaux du CNET présentés par Monsieur JOUSSET
- Les logiciels de télétransmission qui ont fait l'objet d'un exposé de Monsieur PELISSIER d'I.B.M.
- le partage d'un réseau commuté commun qui a abouti à la création d'un organisme extérieur au CIGREF, le GERCIP (Groupe d'étude en vue de la réalisation d'un réseau de commutation de données interprofessionnel).
- les terminaux qui ont donné lieu à la création en Juin d'un sous-groupe spécial fort dynamique, puisqu'il a pu faire paraître en Janvier 72 une première synthèse des terminaux existant sur le marché, mettre sur pieds un système de fiches permettant de recueillir les fruits des expériences de chacun et commencer une nouvelle étude sur les critères de choix d'un terminal.

Les prochains thèmes d'étude concernent la normalisation des messages et des procédures

- les problèmes de logiciels de télétransmission, pour lesquels différentes actions sont possibles, soit pour essayer de comparer les possibilités offertes par différents constructeurs, soit pour unifier les différents packages existants.

De par leur ampleur même, l'un ou l'autre de ces travaux devront être faits en collaboration avec des organismes extérieurs.

## PROBLEMES DE PERSONNEL

(Président : Monsieur René ESCARAVAGE, Sous-directeur à la Direction des relations humaines - S.G.P.M.-)

Trois genres de problèmes ont été abordés par le groupe de travail, ce senti :

- l'influence des conditions de travail sur la rémunération des pupitreurs) opérateurs) chefs de salle
- les classifications et rémunérations du personnel informatique
- le recrutement, la sélection et l'évolution des carrières des analystes et programmeurs.

Dans ces trois domaines le groupe de travail a fait une pré enquête concernant les membres du groupe, pour sélectionner les informations intéressantes à connaître.

Une enquête plus générale adressée à tous les membres du CIGREF a permis d'avoir une connaissance plus précise des définitions de postes, des rémunérations, de la formation, de l'âge et des classifications de la profession.

Elle a aussi permis de faire quelques remarques sur l'évolution des carrières, prochain thème de réflexion du groupe qui comportera une étude du milieu informatique sous deux aspects, d'une part Ille point de vue de psychosociologues et de jeunes chefs informatiques et d'autre part la constatation de ce qui s'est passé dans les différentes entreprises membres du CIGREF. Un effort prospectif sera fait dans les conclusions.

## PROBLEMES DE FORMATION

(Président: Monsieur Jean BOURRAS, Directeur  
de l'Organisation et du Traitement  
de l'Information - Groupe HACHETTE)

- Trois grands domaines sont abordés

- . la formation informatique de l'environnement
- . la formation des spécialistes
- . la recherche d'une méthodologie de l'engineering informatique et de son enseignement.

Pour les deux premiers, le but à long terme est (compte tenu de la population à considérer et à déterminer préalablement)

de s'accorder les moyens de connaître et de choisir qui assure une formation de bonne qualité

- . et, dans le cas où ce qui existe n'est pas satisfaisant, de définir la formation à apporter

d'entrer en liaison avec les organismes susceptibles de la diffuser, ou bien créer en commun les centres nécessaires.

- La formation informatique de l'environnement concerne quatre catégories de personnes :

- . celles qui prennent des décisions au niveau de la planification
- . les utilisateurs souvent appelés « correspondants » qui participent aux groupes de projets
- . les utilisateurs situés en amont ou en aval des systèmes mis en place et enfin, "la masse" plus ou moins réticente à l'introduction de l'ordinateur.

- La formation des spécialistes devra aborder non seulement la formation complémentaire apportée le plus souvent au cours de la vie dans l'entreprise mais aussi' la formation de base en analysant les résultats obtenus après recrutement selon les origines.

Les résultats d'une première pré-enquête effectuée au sein du groupe de travail, montrent que pour ces deux types de formation, peu de moyens externes sont utilisés. En conséquence, après avoir mis de côté l'idée de constituer un fichier qualitatif des moyens existant sur le marché, le groupe de travail a préféré organiser une confrontation du contenu, des buts et des méthodes de formation utilisés dans chaque entreprise.

Pour le premier sujet - la formation informatique de l'environnement - le sous-groupe a effectué une enquête auprès des Sociétés membres du groupe formation.

Pour la formation des spécialistes, les renseignements ont été rassemblés au cours d'une série d'entretiens, entre deux membres de la commission et des représentants des entreprises du CIGREF.

Le groupe se propose de faire une note destinée à toutes les Sociétés membres du CIGREF, dès que les conclusions seront suffisamment précises.

- Pour le troisième thème, d'une importance capitale pour l'avenir, un autre sous-groupe rassemblera un certain nombre de personnes qui accepteront de faire un effort en vue du choix d'une méthodologie professionnelle de l'engineering informatique et de la conception de systèmes.

Cette recherche, qui -concerne presque tous les autres groupes du CIGREF, est nécessairement antérieure au choix d'un plan de formation et de perfectionnement des concepteurs de système. Elle implique, en effet, que des options soient levées concernant par exemple l'organisation des groupes d'étude et leurs relations avec les usagers, ou le poids qu'il faut donner aux préoccupations de "maintenabilité" en regard des autres contraintes et spécifications d'un projet de système.

Pour le moment, ce sous-groupe n'a pas encore pu fonctionner, le nombre de participants étant trop réduit, il doit se renforcer de membres appartenant aux autres groupes.

- Les prochaines études consisteront donc :
  - . à tirer les conclusions des travaux passés, concernant la formation informatique de l'environnement et la formation professionnelle des spécialistes
  - . et à engager la recherche méthodologique souhaitée.

- Parmi les autres thèmes qui pourraient ensuite être abordés citons :
  - . les aides audio-visuelles (une demi-journée d'information sur ce thème est prévue pour février)
  - la formation des formateurs de l'informatique
  - . la corrélation entre les nouvelles méthodes de formation et de programmation et les tests de sélection.

## NORMALISATION DES PROGRAMMES

(Président : Monsieur Pierre BOUCRAUD-AYRAL,  
 Directeur du Département des Etudes  
 Industrielles et Economiques - S.G.P.M. -)

- Après des démarches délicates dues à la complexité du problème et à l'abandon provisoire de certains thèmes tels que la découverte d'une méthode de jugement des packages ou l'entraide en matière de programmes de base et d'application, le groupe s'est trouvé trois axes de travail :

- 1) L'échange d'informations sur les packages déjà utilisés par certains membres (c'est ainsi, par exemple, que des utilisateurs du CIGREF ont déjà pu présenter leurs expériences sur : MARK IV, COGENT, ATOS)

Définition des besoins des gros utilisateurs dans la mesure du possible, et rôle de porte-parole vis-à-vis des producteurs de software.

Trois domaines sont actuellement abordés

- l'amélioration de l'OS et de HASP par IBM, pour laquelle un sous-groupe SYSTEMES a été créé, en vue de préparer et de suivre les démarches entreprises.
- la gestion et l'interrogation de fichiers, en vue d'une utilisation de ceux-ci par des non-informaticiens
- les méthodes et packages d'analyse et de programmation.

Ces deux derniers points ne sont pas encore concrétisés

- 3) vis à vis des Sociétés de Software, la commission Normalisation pourrait avoir un rôle de préparation de cahier des charges, puis de critique et de banc d'essais des programmes en projet ou en cours de réalisation.

Avant de commencer cette action, il a paru nécessaire que la commission recense les besoins qui pourraient être satisfaits en commun, puis qu'elle choisisse ceux qui peuvent être résolus par une collaboration entre les Sociétés du CIGREF et ceux qui ne le seront que par une ou plusieurs Sociétés de Services.

Cette confrontation des besoins est en cours.

- Parmi les autres sujets prévus, notons l'exploitation du fichier Software réalisé par le Groupe ENTRAIDE afin de déterminer les fonctions software de base réalisées par chaque utilisateur alors qu'elles devraient être incluses dans le software de base des constructeurs, et la recherche méthodologique qui serait à faire probablement en collaboration avec le SYNTEC (organisme représentant les sociétés de services et conseils en Informatique).
  
- A la suite de plusieurs rencontres avec les dirigeants du C.X.P. (Centre d' Expérimentation des Packages), le Groupe a d'autre part obtenu un mode de participation qui semble intéressant et avantageux pour bon nombre des Sociétés du CIGREF.



## ENTRAIDE SUR LE PLAN MATERIEL

(Président : Monsieur BAUDURET, Département de l'Informatique (OTI) - Groupe HACHETTE -)

- Afin de faciliter l'entraide en heures machines entre les membres du CIGREF, le groupe de travail a entrepris la création d'un fichier signalétique du matériel informatique qui a pu être adressé à tous les membres du CIGREF à la fin du mois de Juillet. Ce fichier devrait permettre non seulement d'organiser les recouvrements de paliers charge/capacité mais aussi de faciliter les dépannages urgents en prévoyant, à l'avance, les débouchés possibles.
- Le groupe de travail a ensuite préparé un second fichier concernant les logiciels utilitaires écrits par chaque Société Membre. Ce fichier actuellement en cours de réalisation devrait permettre à chaque entreprj.se, grâce à une meilleure information sur ce qui a été réalisé par les autres sociétés du CIGREF, soit d'utiliser certains logiciels existant ailleurs soit de les adapter à ses propres besoins, soit de s'enrichir des fruits des expériences réalisées dans un certain domaine. Pour le moment ce fichier ne concerne que les logiciels autres que celui d'application.

Le groupe de travail consacre par ailleurs une partie de chaque réunion à un échange réciproque d'informations sur les nouveaux matériels mis en service à l'exception des matériels de téléprocessing dont s'occupe déjà un autre groupe de travail).

Il envisage également de consacrer certaines réunions à des sujets particuliers déjà abordés ou tout nouveaux pour le groupe, par exemple

la "tarification des services liés à l'ordinateur"

- contenu des coûts
- définition des unités d'œuvre
- l'étude des problèmes posés par la création d'un Centre de Traitement de secours

les problèmes pratiques relatifs à la Sécurité.

## RELATIONS AVEC LES CONSTRUCTEURS

(Président : Monsieur HENRY, Sous-directeur Adjoint  
au Chef du STI - EDF/GDF).

Après un échange d'informations réciproque concernant les différents contrats, les expériences de leasing ou d'installations comportant du matériel de différentes marques, l'unbundling IBM... le groupe de travail a principalement consacré ses travaux du premier semestre 1971 à l'étude du contrat de service IBM type administration (réputé plus avantageux, afin de le modifier et d'aboutir à un contrat).

Ce contrat qui doit être considéré comme une base minimale de négociations, a été soumis aux membres du CIGREF. Si ceux-ci sont d'accord sur son contenu, une démarche utilisant tout le "poids" du CIGREF pourrait être engagée auprès d'IBM, puis éventuellement auprès d'autres constructeurs qui seraient encore en deçà de ce qui est proposé.

Une démarche semblable a été engagée le dernier trimestre 1971, concernant les contrats de produits de programme.

Un contrat type, valable pour tous les fabricants de software a été préparé en collaboration avec des juristes. Ce contrat, après l'accord des Sociétés membres du CIGREF ne participant pas au groupe de travail, pourra être proposé à tous les fabricants de programmes.

- Les autres thèmes déjà abordés, qui pourront être examinés plus en détail en fonction de l'évolution de la situation actuelle, sont :

- le leasing d'ordinateur

- l'unbundling.

Les thèmes futurs pourraient être :

- les contrats d'assistance technique
- les relations avec le Plan Calcul
- les techniques d'Appel d'Offres
- le contrôle du matériel.

## RELATIONS AVEC L'ADMINISTRATION

(Président : Monsieur BAULAC, Directeur Général de la Société pour l'Informatique - Groupe PECHINEY UGINE - KUHLANN )

Ce groupe, récemment créé (Juin 1971), s'est donné trois objectifs :

- 1) diffuser aux membres du CIGREF les simplifications administratives déjà obtenue par certaines Sociétés
  - 2) créer des cas concrets de simplification ou de standardisation ayant, vis à vis de l'Administration, valeur d'exemple, tout en étant facilement réalisables
  - 3) entreprendre toute action visant - d'une part à généraliser ces exemples concrets - d'autre part, à obtenir les améliorations de fond qui s'avèreraient nécessaires.
- Afin de ne pas se disposer dans ce domaine vaste des relations avec l'Administration, dont plusieurs organismes autres que le CIGREF s'occupent déjà, les membres du groupe de travail ont choisi de concentrer leurs efforts sur les décisions obligatoires concernant la gestion du Personnel.

Ainsi plusieurs démarches ont été entreprises :

- auprès des organismes de Sécurité Sociale (URSSAF) concernant la DAS, les BRC et les accidents du travail
  - auprès des Allocations Familiales (CNAF) concernant le Bulletin de Présence et le justificatif des droits des allocataires
  - auprès de l'URSSAF et du Ministère des Transports concernant le versement de transport
  - auprès du Commissariat Général à la mobilisation industrielle, pour les états justificatifs d'affectations collectives de défense.
- D'autre part, le groupe de travail est régulièrement représenté aux deux Comités de la Mission Entreprises-Administration créée à l'initiative de Monsieur le Premier Ministre CHABAN-DELMAS à la suite du colloque dl Avril 1971 portant sur le même thème.

Toutes ces démarches ont d'abord permis de recueillir des informations, tant sur les réformes en cours, que sur les expériences déjà ouvertes au public; ensuite, grâce à une confrontation des expériences de chacun, de proposer de nouvelles solutions, ou d'appuyer certains projets.

Notons que des progrès ont déjà pu être obtenus. On peut évoquer, pour ne citer qu'un exemple, les BULETINS DE PRESENCE des Allocations Familiales (bulletins roses) qui ne comportent plus désormais de numéro d'établissement préétabli, ce qui permet une impression centralisée pour plusieurs établissements.

Une lettre officielle rassemblant toutes les propositions du groupe de travail a été adressée aux organismes de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales, ainsi qu'aux organismes pouvant appuyer cette démarche (Délégation à l'Informatique, Mission Entreprises-Administration, SCOM). La réponse de l'Administration est actuellement attendue.

Le même processus de travail, à savoir information, réflexion puis propositions, est actuellement engagé pour:

. le versement de transport

l'affectation collective de défense

. le code d'acheminement postal (confié à un sous-groupe de travail créé à cette occasion).

De nouveaux thèmes apparaissent à chaque réunion, et peuvent permettre une action "préventive"; c'est, par exemple, le cas de la définition des justificatifs statistiques obtenus à partir du fichier personnel qui devront être fournis en 1972 en application de la loi du 1er juillet 1971 sur la formation permanente.

## v - LES METHODES

5.1. Les Groupes de Travail

Les membres fondateurs décidèrent de la formation de groupes de travail pour l'examen des divers problèmes paraissant au centre des préoccupations de chacun.

Chaque groupe fut libre de choisir selon l'avis de ses participants ses propres sujets d'études ainsi que ses méthodes de travail. Par suite on se trouve en face de plusieurs types de démarches et styles de réunions correspondant souvent à des objectifs différents.

Les principaux types de démarches peuvent se résumer ainsi :

5.1 .1 la mise en commun d'expériences, ceci complété d'une recherche sur un sujet de fond.

- C'est la démarche du groupe "Organisation", à propos du Plan Informatique de la Centralisation/Décentralisation.
- Démarche qui vient d'être engagée par le groupe "Personnel à propos de la carrière des informaticiens
- et aussi par le groupe "Terminaux" à propos des "critères de choix d'un terminal".

Le but recherché est l'obtention, à partir des expériences vécues et de la réflexion commune réalisée entre spécialistes, d'une vue plus synthétique du problème.

5.1 .2. L'information sur ce qui existe à l'extérieur du Service Informatique et le complète

Tous les groupes de travail sont passés par cette étape qui s'est révélée positive, car un groupe ayant le poids de l'ensemble des sociétés représentées au CIGREF obtient plus facilement les renseignements utiles.

Citons principalement :

- l'information sur les projets de télécommunications du CNET présentés par M. JOUSSET au groupe "Teleprocessing"
- ainsi que l'information sur les "packages" existants ou en cours de réalisation relatifs au télétraitement présentés par M. PELISSIER d'IBM.

- l'information sur les projets de réforme administrative concernant les organismes de sécurité sociale ou d'allocations familiales
- l'information technique fournie par des spécialistes sur le "leasing", sur des problèmes de droits d'auteur relatifs au Software
- l'information réunie grâce au cumul des renseignements recueillis sein d'un groupe de travail (par exemple les "tableaux de synthèse sur les terminaux).

Dans tous ces cas le but visé est soit l'information concernant directement des éléments de l'informatique ou des domaines la complétant, soit la synthèse dl informations dispersées.

5.1.3. L'information sur ce qui existe à l'intérieur des services informatiques c'est à dire la mise en commun d'expériences et de constatations.

Ce type de démarche a été systématiquement réalisé au début du travail de chaque groupe pour chacun des huit grands thèmes d'études.

Néanmoins certains sujets ont nécessité soit un sondage, soit une enquête plus approfondie; c'est ainsi que furent réalisés :

- un sondage relatif à l'influence des conditions de travail sur le personnel d'exploitation portant sur neuf sociétés.
- un sondage relatif au recrutement, à la sélection et à la carrière du personnel informatique, portant lui aussi sur neuf sociétés (ces deux sondages furent seulement diffusés au groupe "Persormel')

une enquête sur la classification et la rémunération du personnel informatique destinée à toutes les sociétés membres et à laquelle treize sociétés participèrent

- un sondage sur les organismes dispensant un enseignement informatique auquel six sociétés répondirent
- une enquête sur les méthodes utilisées dans l'entreprise pour la formation des informaticiens réalisés par deux membres du groupe "Formation" auprès de huit sociétés

### 5.1.7. Conclusion

Les principaux types de démarches sont

- la recherche théorique commune

l'information sur ce qui existe à l'extérieur

l'information et la mise en commun des expériences internes

la préparation et la réalisation d'une étude précise

l'information et la coordination visant des organismes extérieurs

la création de moyens communs

Ces démarches ont été employées soit au sein des groupes de travail, soit au sein de sous-groupes plus spécialisés.

On peut remarquer que dans l'énumération ci-dessus place importante est faite à l'information et à l'échange d'expériences. C'est en effet l'un des principaux buts que peut se donner un club d'utilisateurs. C'est aussi la première des démarches généralement utilisées. Néanmoins après un an de fonctionnement, on peut souhaiter compléter ces échanges par des actions plus concrètes.

Toutes ces méthodes de travail présupposent le choix d'un travail commun au sein de groupes suffisamment restreints pour être efficaces, et la diffusion des résultats de leurs travaux.

D'autres modes de travail et de diffusion peuvent être envisagés; citons par exemple :

- une étude sur un sujet donné faite par un spécialiste rémunéré dont le coût total serait pris en charge par les sociétés intéressées

l'organisation de journées d'études ou de débats qui de toute façon, devraient être préparées par de petits groupes

### 5.2. L'information à l'intérieur du CIGREF

Une confrontation des résultats a été régulièrement organisée entre les présidents des groupes réunis au sein du Conseil d'Administration.

Les travaux de chaque commission ont été connus des participants des groupes de travail (soit environ -120 personnes) par la communication des compte rendus résumés des réunions.

Les travaux de synthèse, notes générales, résultats de travaux, ont été communiqués à chaque représentant des sociétés membres qui s'est chargé ensuite de la diffusion à l'intérieur de sa propre entreprise.

Néanmoins, lorsqu'on regarde ces deux modes de diffusion de l'information, il semble que l'un soit presque trop détaillé, et que l'autre, représentant les résultats concrets, soit trop concentré.

On pourrait envisager la sortie périodique d'une note d'information qui rassemblerait les faits essentiels de la période écoulée, donnerait quelques informations détaillées venant des groupes .de travail - Par exemple, les tests en cours ici, les essais réalisés là, les nouvelles "releases" reçues, les cours pour lesquels il reste des places, etc ...



## VI - LA PARTICIPATION

Les inscriptions au 31 Janvier 1972 des vingt-trois sociétés membres du CIGREF à chaque groupe et sous-groupe de travail sont regroupées en Annexe III.

VII - LES RESULTATS7.1. A l'intérieur.

Outre le bénéfice personnel que chaque participant a pu retirer des réunions, chaque groupe de travail a, en un an, diffusé au moins une fois le résultat de ses travaux aux autres membres du CIGREF.

En résumé, les "productions" du CIGREF ont été les suivantes :

- Contrat type hardware
- Contrat type software
  
- Note d'information sur le leasing d'ordinateurs
- Note sur le plan informatique dans l'entreprise
- Résultats de l'enquête 11 Classifications et rémunérations du personnel informatique"
  
- Note sur le C.X.P.
  
- Note sur les terminaux
- Le fichier signalétique du matériel informatique des sociétés membres pour la région parisienne.

Sont également prévus pour Mars 1972 :

- Le fichier signalétique du software de base
- Les résultats du sondage sur la formation des informaticiens
  
- Les résultats du sondage sur la formation informati.que de l'environnement
  
- Les résultats des démarches du groupe Relations avec l'Administration

Certains de ces travaux n'auront pas de suite, ils sont une simple information donnée aux membres du club.

D'autres pourront être complétés, soit par les sociétés ne participant pas aux groupes, soit, vis à vis de l'extérieur, par une démarche dans laquelle le poids du CIGREF entrera en compte.

## 7.2. A l'extérieur

Bien qu'ayant choisi de travailler sans publicité autour de ses activités~ le CIGREF a été amené, par l'intermédiaire de son Conseil d'Administration et de ses groupes de travail à entrer en contact, puis à collaborer avec divers organismes. Citons:

### - la Délégation à l'Informatique:

Monsieur ALLEGRE à qui la création du CIGREF avait déjà été annoncée, a été invité au Conseil d'Administration d'Avril au cours duquel un échange de vues sur toutes les activités du CIGREF a été réalisé.

Les contacts sont actuellement limités à une simple information du travail réalisé au CIGREF) la Délégation attendant les conclusions concrètes des travaux du CIGREF avant d'aborder les véritables points chauds (personnel, formation, plan calcul ...).

- le SYNTEC, organisme reconnu par la Délégation à l'informatique et représentatif des Sociétés de Service et Conseils en Informatique, a été invité à se présenter au groupe Normalisation. Une collaboration pourrait concerner la méthodologie (classement des programmes, définition des marchés....), néanmoins -une collaboration plus étroite sur les projets en cours d'étude par exemple, paraît peu réalisable compte tenu de la concurrence régnant entre les différentes sociétés membres de cet organisme.
- le SNEPIA (Syndicat National des Ecoles Privées d'Informatique et d'Automatique), créé il y a moins d'un an pour assainir la profession, invite régulièrement Monsieur BOURRAS à représenter le CIGREF' au sein de son Conseil Supérieur.
- la Mission Entreprises-Administration, dépendant directement du Premier Ministre et créée à la suite du Colloque d'avril dernier, invite régulièrement Monsieur BAVLAC à représenter le CIGREF au sein des comités 1(a) et 1(b).

Outre ces organismes avec lesquels une certaine collaboration est engagée, on peut citer d'autres groupements avec lesquels des relations sont entretenues,

éventuellement complétées d'échanges réciproques concernant les travaux effectués ce sont :

- L'AFNOR (Association Française de Normalisation) -  
Division "Informatique et Codification des Matériels"
- L'AF CET (Association Française pour la Cybernétique  
Economique et Technique)
- L'ADIRA (Association pour la promotion et le  
développement de l'informatique et de l'automatique  
dans la région Rhône-Alpes).

Le CIGREF a par ailleurs répondu à la récente enquête des JIIA (Journées Internationales de l'Informatique et de l'Automatisme) sur les groupements d'utilisateurs de Systèmes Informatiques.

Le groupe Normalisation a eu l'occasion de présenter le CXP (Centre d'Expérimentation des Packages) avec lequel une collaboration sera certainement possible, si un nombre suffisant de sociétés du CIGREF y adhèrent.

Conformément à la décision des membres fondateurs du CIGREF, aucune action d'envergure n'a été engagée vers l'extérieur avant que les groupes aient suffisamment travaillé pour pouvoir annoncer quelque chose de précis.

Une présentation officielle pourrait maintenant être envisagée avec l'accord de l'assemblée générale. M. le Ministre du Développement Industriel et Economique y serait invité ainsi que la presse, les représentants des principaux organismes administratifs coopérant avec le CIGREF et les présidents directeurs généraux des sociétés membres du CIGREF ou des sociétés pouvant être intéressées par ce club.

# RAPPORT d'ACTIVITE

- ANNEXE 1 -

     - Membres Fondateurs du C.I.G.R.E.F. -

## Représentant

- |   |  |
|---|--|
| - Groupe DROUOT                               | M. BARROUX<br>Directeur du Groupe DROUOT<br>Place Victorien Sardou 78-<br>MARLY-LE-ROI   |
| - ELECTRICITE DE FRANCE                       | M. HENRY<br>Sous-directeur, Adjoint au<br>Chef du Service du Traitement<br>de l'Information<br>21, rue Joseph Bara<br>92- ISSY-LES-MOULINEAUX  |
| -Groupe HACHETTE                              | M. BOURRAS<br>Directeur du Département de<br>l'Organisation et du<br>Traitement de l'Information<br>45 rue de la Procession 75-<br>PARIS 15ème |
| - Groupe PECHINEY-UGINE-                      | M. BAULAC<br>Directeur Général de la<br>Société pour l'Informatique<br>98, Bd Victor-Hugo 92-<br>CLICHY  |
| - Compagnie de SAINT-GOBAIN<br>PONT-A-MOUSSON | M. BOUCHAUD-AYRAL<br>Directeur du Département<br>des Etudes Industrielles<br>et Economiques<br>51 venue Hoche<br>75-PARIS 8ème                 |
| - SHELL-FRANCAISE                             | M. LOZE<br>Directeur du Service<br>Adaptation des Structures<br>et méthodes<br>29, rue de Berri<br>75-PARIS 8ème                               |

-RAPPORT D'ACTIVITE

- ANNEXE II -

- Sociétés adhérentes ou susceptibles d'adhérer -

<u>Branches Economiques</u>	<u>Sociétés adhérentes</u>	<u>Sociétés contactées n'ayant pas répondu ou confirmé leur projet d'adhésion</u>	<u>Sociétés ayant répondu négativement</u>
<u>Assurances</u>	Groupe DROUOT	Confédération du Crédit Mutuel	Assurances Générales de France UAP Mutuelle Générale Française
<u>Banques</u>	BNP BRED CIC Société Générale	Caisse des Dépôts Crédit Lyonnais	
<u>Chimie</u>	Péchiney-Ugine-Kuhlmann Rh.-Poulenc Unilever	Entreprise Minière et Chimique	
<u>Distribution</u>	Nouvelles Galeries Réunies	Casino Le Printemps La Redoute	
<u>Edition - Presse</u>	Hachette		
<u>Energie</u>	EDF ERAP GDF Shell-Française	CFR Esso-Standard	
<u>Matériaux Construction</u>	Ciments Lafarge		
<u>Métallurgie</u>	Peugeot SGPM SNECMA Sollac Usinor	Chrysler France Citroën Renault	
<u>Transports</u>	Air France RATP SNCF		
<u>Total</u>	23 sociétés	12 sociétés	3 sociétés

